

Formulaire d'inscription (*form also available in English*)

Retourner le formulaire
par télécopieur au
514 871-5971

MISSION COMMERCIALE :
SECTEUR DES SCIENCES DE LA VIE ET DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

Attirez du capital de risque !

L'activité se déroulera en anglais.

S.V.P. veuillez remplir un formulaire par participant

Numéro de membre Non-membre
Votre numéro de membre de la Chambre est nécessaire pour bénéficier du tarif special.

Nom..... Adresse.....
 Fonction..... Ville.....
 Entreprise..... Code postal.....
 Téléphone ()..... Télécopieur.....
 Courriel..... Site web.....

Personne à contacter Prénom..... Téléphone 1 ().....
 en cas d'urgence Nom..... Téléphone 2 ().....

Comment avez-vous entendu parler de cette activité ? World Trade Centre Montréal Autre (spécifier)

Frais d'inscription. Date limite : mardi 29 mai 2007
 (après cette date, la Chambre pourrait ne pas être en mesure de considérer votre demande d'inscription)

Coût membre : 550 \$ **Coût non-membre :** 650 \$
Coût membre Alliance Numérique : \$ 600 \$

Paiement

Chèque (voir à côté) MasterCard Visa Diner's Club Amex

Tout achat acquitté par chèque est payable à l'ordre de :
 La Chambre de commerce du Montréal métropolitain
 380 rue St-Antoine Ouest,
 bureau 6000
 Montréal (Québec) H2Y 3X7

Numéro de la carte.....
 Date d'expiration (mm/aa).....
 Titulaire de la carte.....
 Signature

Conditions de participation

Participants du Québec : Le coût de la mission commerciale peut constituer une dépense de formation admissible en vertu de la Loi 90 favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre à l'exception d'un montant de 760 \$.

Transport aérien : Le coût du billet d'avion n'est pas inclus dans les frais d'inscription. En aucun cas, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain ne pourra être tenue responsable des frais encourus par le participant pour le transport aller-retour entre le Québec et Burns & Levinson, Boston, Massachusset, Etats-Unis .

Politique d'annulation : Les annulations reçues avant 17h00 le mercredi 21 mars 2007 seront assujetties à des frais d'administration de 10 % (plus taxes) basées sur les frais d'inscription. Après cette date, des frais d'administration de 50 % (plus taxes), basés sur les frais d'inscription en dollars canadiens seront exigibles. Les annulations reçues 48 heures ou moins avant le début de la mission ne seront pas remboursées.

Limitation des responsabilités : Le participant de même que la société qu'il représente, dégagent la Chambre de commerce du Montréal métropolitain de toute responsabilité et renoncent à tout recours, revendication ou action judiciaire de quelque nature que ce soit, notamment mais sans limiter la généralité de ce qui précède, en cas de lésions corporelles, de pertes matérielles, de maladie, d'accident, d'hospitalisation, de rapatriement, de problèmes avec les autorités policières ou judiciaires ou de poursuites légales résultant d'une déclaration, action ou comportement, de quelque nature que ce soit, commis par le participant avant, pendant ou après la présente mission.

J'ai pris connaissance des termes et de la portée du présent contrat et j'accepte de m'y conformer.

Signature **Date**